

Kerendia® (Finérénone) DEMANDE DE PRISE EN CHARGE DES COÛTS (ART. 71a KVV)

A présenter à votre médecin légiste/ assurance maladie

▼ Ce médicament fait l'objet d'une surveillance complémentaire. Pour de plus amples informations, voir Kerendia® information spécialisée/information patient sur www.swissmedicinfo.ch.

Agrément Swissmedic (extrait) : Kerendia® est indiqué pour retarder la progression de l'insuffisance rénale chronique chez les patients adultes atteints de diabète de type 2.

Pour les résultats des études sur les effets sur les événements cardiovasculaires, voir la rubrique «Efficacité clinique» dans l'information spécialisée Kerendia® sur www.swissmedicinfo.ch.

Catégorie de délivrance B. Des informations détaillées figurent dans les informations publiées sur les médicaments sur www.swissmedicinfo.ch.

Critères d'initiation du traitement :

- Taux de potassium sérique ≤ 5 mmol/l
- Maladie néphropathie chronique depuis au moins 3 mois
- un DFGe de 25-59 ml/min/1.73m² et un RAC > 30 mg/g (> 3 mg/mmol, A2 et A3)
- un DFGe de 25-75 ml/min/1.73m² et un RAC > 300 mg/g (> 30 mg/mmol, A3)
- Prétraitement avec une dose maximale autorisée et tolérée d'un IEC ou d'un ARA
- En association avec des inhibiteurs du SGLT2, uniquement chez les patients présentant un DFGe de 25–59 ml/min/1.73m² et un RAC >300 mg/g (>30 mg/mmol, A3)

Identité du patient :

Nom : Prénom : Date de naissance :

Rue :

Adresse complémentaire :

Code postal :

Lieu :

Assureur :

Assurance maladie :

Numéro d'assurance :

Adresse/rue de l'assureur (VAD ou médecin légiste) :

Adresse complémentaire :

Code postal :

Lieu :

Données médicales (destinées exclusivement au VAD/médecin légiste) :

Le patient souffre d'une maladie rénale chronique et d'un diabète de type 2 et remplit les conditions requises pour l'indication ci-dessus de Kerendia® et présente un risque élevé à très élevé de progression ultérieure et de mortalité et de morbidité associées.

Début prévu du traitement par Kerendia®:

Cours antérieur et état actuel de la thérapie :

Autres médicaments :**Raison du choix du traitement :**

Malgré un traitement optimisé incluant des médicaments approuvés et remboursés notamment un inhibiteur du SGLT2, une albuminurie significative persiste (rapport albumine/créatinine >30 mg/g [>3 mg/mmol]), accompagnée d'une altération de la fonction rénale (réduction du débit de filtration glomérulaire). Cette situation expose le patient à un risque élevé de progression vers une défaillance rénale ainsi qu'à une mortalité et une morbidité cardiovasculaires élevées

Commentaires supplémentaires :**Médecin :**

Nom :

Prénom :

Adresse/rue :

Adresse complémentaire :

Code postal :

Lieu :

Numéro de téléphone :

Téléfax :

E-Mail :

Nom de l'hôpital (ci applicable) :

Département :

Date :